



N°52
DÉC. 2018

MAG'cIN



LE MAGAZINE DES SLVIE ET DE LA CMCAS /// CHER /// INDRE /// NIÈVRE

*Joyeuses Fêtes
de fin d'année*



ÉVÈNEMENT PAGE 5
Pass ActiJeunes



<http://berry-nivernais.cmcas.com/>

ACTUALITÉ

- Carnet des SLVie
- C'est vous qui le dites !
- Evolution des Pass : ce qui change au 1^{er} janvier 2019
- Pass Acti'Jeunes : la nouveauté 2019 pour l'émancipation de nos enfants !
- Pass Culture et Pass'Sport
- Jouets de Noël
- Location matériel de ski
- Un nouveau pas franchi pour la solidarité

LOISIRS et CULTURE 7

- Les Trois Coups
- Randonnées pédestres en Nivernais
- Séjour ski à Morillon
- Initiation au billard Français
- Concours photo 2019
- Stage photo
- Voyage annuel : St-Cast le Guildo en Bretagne
- Atelier SCRAP
- Gazelec Sportif de Bourges
- Sortie Laser Game
- Spectacle jeunes Bourges et Châteauroux
- Séjour "accompagné" à Morgat
- Initiation à l'escalade pour les enfants
- Soirée bowling

4 CONVIVIALITÉ 11

- Assemblée Générale des pensionnés
- Dîner spectacle au Diamant Bleu
- Après-midi récréatifs à Nevers et Bourges
- Concours de belote à St Amand et Nevers
- Galettes des Rois
Vierzon
Nevers
Bourges
Châteauroux
- Soirée au Cabaret Sancerrois
- Soirée karaoké
- Repas des pensionnés
- Galette aux pruneaux
- Repas "Tête de Veau"

SANTÉ et BIEN-ÊTRE 13

- Atelier "mémoire"
- Réunions d'information

ÉLUS 14

- Compte rendu succinct du CA du 4 octobre 2018
- En bref sur... les moyens bénévoles
- Vos élus de SLVie vous accueillent
- Permanences Professionnelles



N°52
Décembre 2019
 • Directeur de la publication : Gaël CLASSEN
 • Coordination : le Comité de rédaction
 • Crédits photos : CMCAS, Fotolia
 • Maquette et impression : Groupe Concordances



AGENDA

JANVIER 2019

- Judi 3**
 • Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
- Mardi 8**
 • Galette des Rois (SLVie de Vierzon)
 • Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)
- Judi 10**
 • Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
 • Galette des Rois (Pensionnés Nevers)
 • Randonnée Pougues-les-Eaux (Pensionnés Nevers)
- Dimanche 13**
 • Départ séjour ski Morillon (SLVie de Chateauroux)

- Mardi 15**
 • Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)
- Mercredi 16**
 • Initiation billard (SLVie Belleville Cosne)
- Judi 17**
 • Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
 • Assemblée Générale (Pensionnés Belleville/Cosne)
- Vendredi 18**
 • Fin remboursement Pass Culture 2018 et Pass sport 2018
 • Concours Belote (SLVie ST Amand)
- Samedi 19**
 • Stage photo (SLVie de Belleville Cosne)
- Lundi 21**
 • Date limite de retrait des jouets de Noël

- Mardi 22**
 • Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)
- Judi 24**
 • Galette des Rois (Pensionnés Bourges)
 • Randonnée Beffes (Pensionnés Nevers)
- Vendredi 25**
 • Galette des rois (Pensionnés Châteauroux)
- Judi 31**
 • Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

FÉVRIER 2019

- Vendredi 1^{er}**
 • Atelier « SCRAP » (SLVie de Bourges)



2019 RETOUR VERS LE FUTUR

Aux alentours du 21 octobre 2015, commençait mon engagement à la présidence de la CMCAS Berry Nivernais. Nom de Zeus ! Déjà 3 ans !

Cette période est donc propice pour faire un petit *Retour* sur ce que nous avons mis en œuvre pour vous : la réévaluation des grilles de coefficients sociaux ; la gratuité du numéro d'appel de la CMCAS ; la mise en œuvre du Pass'Sport ; 2 éditions réussies du Festival d'Energies ; un maintien des moyens bénévoles ; des nouveaux outils de communication... tout en continuant à développer des activités de proximité, pour tous, à porter la solidarité. Le Futur ne sera pas en reste ! Vous aurez l'occasion de découvrir dans ce journal de nouvelles règles concernant les coefficients sociaux, ainsi qu'un abattement pour les personnes seules, le Pass Acti'Jeunes... la solidarité, la justice et la dignité ont été, sont, et seront les valeurs que nous défendrons, attendez-vous à *voir quelque chose qui décoiffe !*

Si *Marty Macfly* arrivait dans le futur avec un gilet rouge, la dominante actuelle est plutôt jaune. Ce mouvement qui se veut indépendant, contestataire et revendicatif témoigne que, pour une majorité, *c'est pas le pied !* La revalorisation des salaires doit rester la principale revendication. La partie socialisée (cotisations sociales) ainsi que la partie immédiate (salaire net) sont les composantes d'un système permettant de conserver l'assurance maladie, l'assurance chômage, le droit à l'éducation,

à la sécurité, à la retraite... le tout en ayant la capacité de se loger, de se nourrir, d'accéder à la culture, aux sports et aux loisirs, avec une dignité suffisante pour continuer à s'émanciper. Coté IEG, il faudra continuer de se mobiliser, l'évolution du SNB* a été 7 fois inférieure à celle de l'inflation (0.3% après une inflation à 2.1% en 2018), tout simplement inadmissible ! Les différents actes de ce mouvement des gilets jaunes ne passent pas inaperçu, le *Futur* sera peut-être un *Retour* des avancées obtenues il y a 50 ans !

Il ne faudra pas cependant que le *Futur* soit un *Retour* en arrière. Une vigilance toute particulière doit être portée sur le régime de santé. Les projets actuels du gouvernement vont transférer vers les mutuelles et les assurances toujours plus de remboursement santé, actant de fait une augmentation des tarifs pour les bénéficiaires, à l'image de la CSMR qui, par obligation réglementaire, doit augmenter de 10% les cotisations. Les propositions visant à une amélioration des prestations CAMIEG doivent être soutenues, aller vers une prise en charge à 100% par la sécurité sociale permettra à la fois de garantir une égalité d'accès tout en réduisant les cotisations. La santé, tout comme l'Energie, ne doit pas être une marchandise avec laquelle il est possible de spéculer !

Sorti en 1989, le 2^e volet de la saga se déroule en 2015, avec des Hoverboard, des baskets auto-lassantes, des voitures volantes mais aussi avec des enfants pour ce fameux Marty. Si les premiers n'ont pas encore vu le jour, les enfants continuent bel et bien d'être présents ! Au-delà du bonheur qu'ils procurent, des modes de garde doivent être trouvés pour une bonne majorité de parents. Sous couvert d'avoir intégré les CESU* dans l'accord sur les droits familiaux, en lieu et place des congés mère de famille, les employeurs se désengagent dès 2019 du partenariat tripartite des CESU petite enfance*. A aucun moment lors des discussions

sur les droits familiaux, cette volonté n'a été exprimée. Ce partenariat tripartite entre l'agent, les employeurs et les Activités Sociales permettait aux parents les utilisant une réelle amélioration du pouvoir d'achat, pouvant atteindre 1432€ sur l'année. Les organisations syndicales, à l'unanimité, ont demandé une ouverture des négociations avec les employeurs afin de poursuivre ce partenariat. Coté Comité de Coordination des CMCAS, la délégation CGT, majoritaire, a souhaité maintenir le volume budgétaire qui était attribué au CESU petite enfance. Seul le rapport de force qui pourra être mené déterminera l'avenir de cette aide, n'ayez crainte, votre mobilisation ne perturbera pas le *continuum espace-temps !*

Là où on va, on n'a pas besoin... de route. Côté moyens bénévoles et le nouvel accord, en effet, nous nous serions bien passé de feuille de route. Les quotas d'heures divisent par deux ce dont nous avons besoin pour assurer le bon fonctionnement de nos activités sociales. Encore une fois, de nouvelles batailles vont être à mener afin de maintenir la proximité et le fonctionnement de nos SLVie. Un *Retour* à la pleine valeur du Par et du Pour déterminera le *Futur* de nos Activités Sociales.

Que cette nouvelle année qui arrive vous soit propice à l'émancipation, à la solidarité, au bonheur et à la joie. Qu'elle soit riche en conquêtes sociales, en avancées significatives et en victoires. Je vous souhaite de joyeuses fêtes à toutes et à tous !



Gaël CLASSEN
Président de la CMCAS Berry Nivernais

SNB : Salaire National de Base • CESU : Chèque Emploi Service Universel • CESU petite enfance : CESU destiné exclusivement aux frais de garde des enfants.

Samedi 2

- Karaoké (SLVie de Vierzon)

Dimanche 3

- Représentation aux Aix d'Angillon (Section Théâtre Bourges)

Mardi 5

- Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Jedi 7

- Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
- Repas pensionnés (Pensionnés Vierzon)

Dimanche 10

- Représentation à Neuvy-sur-Barangeon (Section Théâtre Bourges)

Jedi 14

- Galette aux Pruneaux (Pensionnés Nevers)
- Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Vendredi 15

- Cabaret sancerrois (SLVie Belleville Cosne)
- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Samedi 16

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Dimanche 17

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Mardi 19

- Après-midi récréatif (Pensionnés Bourges)
- Atelier mémoire (Pensionnés Nevers)

Mercredi 20

- Initiation escalade enfant (SLVie Belleville Cosne)

Jedi 21

- Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)
- Concours belote (Pensionnés Nevers)
- Repas tête de veau (Pensionnés Nevers)
- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Vendredi 22

- Remise des épreuves concours photo (Section photo Bourges)
- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Samedi 23

- Représentation au théâtre Jacques Cœur de Bourges (Section Théâtre Bourges)

Jedi 28

- Après-midi récréatif (Pensionnés Nevers)

Carnet

Des familles se sont agrandies

DEROSIAUX Zélie	23/06/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PALOUS Clémence	17/08/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MANZANO Evan	26/10/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MOUSSADDAK Ismaïl	31/07/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MOUSSADDAK Soumeiya	31/07/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
FERNANDES Lucas	19/08/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BARRAS Guilian	24/07/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BERNELLE Lucien	17/02/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BOUTONNIER Chloé	27/05/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
RICHARD Noémie	22/08/2018	SLVie 04 NEVERS
MANTEL Gabriel	24/09/2018	SLVie 04 NEVERS
SASSEIGNE Milan	25/08/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
NOE Samuel	22/08/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DZIUBEK Maël	28/04/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
JOLLY Benjamin	27/07/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
LAZARDEUX Candice	17/09/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PINON LEFFEVRE Elena	24/09/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
PEDEGOU Baptiste	21/08/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
COMBAUD Elio	12/08/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
LEBEL Romy	14/09/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
REFFET Louise	14/10/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
MARTINS Tiago	29/01/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
VINCE ODRY Camille	05/05/2017	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
DEHUREAUX Samaël	16/09/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
CROISILLE Louane	24/10/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
SCHMID Loumen	20/10/2018	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE

Nous avons eu le regret de perdre

LACOMBE Thérèse	10/03/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
LORRIETTE Serge	01/07/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
DURAND Yvette	16/07/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
GUEHENNEUX Marguerite	23/07/2018	SLVie 01 BOURGES
LAPLANTINE Simone	24/07/2018	SLVie 03 VIERZON
TREBUEGAS Ginette	03/08/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
LAPLACE Denise	11/08/2018	SLVie 04 NEVERS
GUILLEMAIN Huguette	15/08/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
RIOLLET Christian	13/09/2018	SLVie 01 BOURGES
RAUX Yves	15/09/2018	SLVie 04 NEVERS
CLEMENET Christian	07/10/2018	SLVie 04 NEVERS
DESHERAULT-LAZERAS Christian	08/10/2018	SLVie 01 BOURGES
MICHAUT Michel	12/10/2018	SLVie 04 NEVERS
DELION Mauricette	15/10/2018	SLVie 01 BOURGES
MARTIN Jeanne	15/10/2018	SLVie 02 CHÂTEAUX
DEVESIERE René	16/10/2018	SLVie 05 STAMAND MONT.
GIL Jacqueline	07/11/2018	SLVie 03 VIERZON
SABOURAULT Claude	14/11/2018	SLVie 05 STAMAND MONT.

Des Collègues sont partis en retraite

DENIS Reynald	SLVie 01 BOURGES
CHARTIER Nathalie	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
LEBLANC Patrick	SLVie 01 BOURGES
TUCHOLSKI Stéphane	SLVie 02 CHÂTEAUX
CHARDERON Pascal	SLVie 02 CHÂTEAUX

Des collègues ont rejoint la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
FERNANDES Kévin	SLVie 09 BELLEVILLE/COSNE
BONNETOT Thomas	SLVie 01 BOURGES
SINTES Thomas	SLVie 02 CHÂTEAUX
MARCHO Stéphane	SLVie 02 CHÂTEAUX
VANNESTE Léo	SLVie 02 CHÂTEAUX
BIENAIME Hugo	SLVie 04 NEVERS
LEROY Daniel	SLVie 04 NEVERS

/// INACTIFS	
DECHERON Jean-Paul	SLVie 02 CHÂTEAUX
PELLE Dominique	SLVie 02 CHÂTEAUX
GUILBAUD Marie-Claude	SLVie 02 CHÂTEAUX
DUMONT Solange	SLVie 04 NEVERS

Des collègues ont quitté la CMCAS Berry - Nivernais

/// ACTIFS	
DUTILLY Bruno	CMCAS CHATRES ORLÉANS
HAYET Jean François	CMCAS TOULOUSE
BEAUJOUAN Valérie	CMCAS TOURS BLOIS
/// INACTIFS	
LESAGE Caroline	CMCAS FINISTÈRE MORBIHAN
BEGUE Daisy	CMCAS LA RÉUNION
JEHANNON Yolande	CMCAS POITIERS
LEVY Pierre	CMCAS LANGUEDOC
GIL Jacqueline	CMCAS YVELINES
LONGUET Irène	CMCAS TOURS BLOIS
DENISOT Jacky	CMCAS TOULON
PIERRE Alain	CMCAS AUDE PYRÉNÉES ORIENTAL

C'est vous qui le dites !

Courant septembre et jusqu'à mi-novembre, vous étiez sollicités afin de nous faire part de votre avis sur votre journal de CMCAS. Vous avez été 286 à vous exprimer, que ce soit sur le support papier ou en ligne. Actifs ou retraités, vous avez répondu dans les mêmes proportions puisque 61.2% des répondants sont inactifs, à l'image de notre CMCAS qui en compte 60%.

Vous êtes 61.9% à le lire entièrement, 33.9% partiellement et 4.2% pas du tout, soit 12 personnes sur 286. Il est consulté à 80.3% sous sa forme papier et 27.7% en version électronique, ce qui indique que plusieurs bénéficiaires le consultent sous ses deux formats.

43.4% des bénéficiaires consacrent plus de 15 minutes à sa lecture, et 47.4% soit 130 personnes sur 274 entre 10 et 15 minutes. L'édition est lu à 74%, les 26% restant considérant qu'il est soit trop dense, trop politique, qu'ils n'ont pas le temps ou pour autres raisons.

Vous êtes 97.1% à le trouver agréable à lire et 74.5% à être satisfait de son rythme de publication. 31 personnes sur 274 souhaitent voir d'autres rubriques, principalement sur un retour des comptes rendus d'activités.

Au final, vous êtes 97.8% à être satisfait du Mag' Cin ! Alors merci, merci pour cette confiance et à ceux qui ont répondu à cette enquête ! Le comité de rédaction du journal et vos élus de CMCAS utiliseront vos retours pour continuer à améliorer votre journal et le rendre encore plus agréable à lire !

Instant choisi, à intégrer si possible autour de l'article en fonction de la place, peut-être sous forme de bulles ou pour faire sentir que le bénéficiaire s'exprime.

A la question "Souhaiteriez-vous voir d'autres rubriques ?", vous avez répondu :

- "Sur des activités proposées par les autres CMCAS de ma région"
- "Les talents de certains de nos bénéficiaires"
- "Questions et propositions des collègues et retraités"
- "Petites annonces"

CMCAS

Evolution des Pass : ce qui change au 1^{er} janvier 2019

Aujourd'hui, conscient que les différents "Pass" mis en œuvre par la CMCAS complètent et répondent aux attentes des bénéficiaires en termes d'activités sociales, le Conseil d'Administration de la CMCAS a décidé de faciliter son acquisition.

Les 3 Pass de la CMCAS sont donc concernés :

- Le Pass Culture
- Le Pass'Sport
- Le Pass Acti'Jeunes (à découvrir ci-contre)

Aujourd'hui, le bénéficiaire doit acheter son Pass, puis revenir avec ses justificatifs. Demain, il suffira de récupérer le Pass dans les accueils physiques ou de le télécharger sur le site internet, puis de fournir les justificatifs correspondants à la CMCAS ou SLVie. Le montant de la participation de la CMCAS, au tarif socialisé, sera versé directement sur le compte bancaire du bénéficiaire.

Voici le tableau correspondant à la participation des Pass'Sport et Culture :

Coef. Soc.	Inf. à 10000	10000 à 11999	12000 à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
Participation CMCAS Pass'Sport	76€	61€	51€	44€	39€	34€	31€	28€	26€	24€	22€	21€
Pass Culture	41€	39€	37€	35€	34€	33€	32€	31€	30€	29€	28€	27€

Des questions sur ces Pass ? Contactez la CMCAS, votre SLVie ou rendez-vous sur <http://berry-nivernais.cmcas.com/> rubrique "Les Pass" !

Pass Acti'Jeunes : la nouveauté 2019 pour l'émancipation de nos enfants !

Sur proposition de la Commission Jeunesse, le Conseil d'Administration a validé la mise en place d'un Pass Acti'Jeunes pour 2019. Partant du constat qu'une bonne partie des Pass Sport étaient utilisés pour les enfants, la réflexion s'est portée sur la mise en place d'un Pass à destination des plus jeunes.

Il vise donc à apporter une aide financière à la participation des enfants aux activités extra-scolaires. Le sport, la musique, le théâtre, les échecs, la peinture, les beaux-arts sont des activités éligibles à une participation. Il s'étend donc bien au-delà du Pass Sport. Une affiliation à un club ou une association, une licence, un abonnement annuel ou trimestriel sont suffisants pour y prétendre. La billetterie, les soutiens scolaires, les centres de loisirs et colonies ne sont pas éligibles. Le montant des factures devra être **supérieur ou égal à 80€**. (Même principe que le Pass Sport avec complément de matériel en lien avec l'activité si besoin). **Chaque enfant AD de 5 à 17 ans inclus peut bénéficier d'une participation de la CMCAS, 1 fois par année civile.**

La participation de la CMCAS est socialisée, donc fonction du coefficient social. Il suffira de récupérer dans les antennes CMCAS, SLVie ou de télécharger le Pass sur le site internet de la CMCAS, de le renseigner, de présenter un justificatif du club mentionnant le nom de l'enfant, l'activité, le tarif et le cachet du club et de ramener l'ensemble de ces documents dans une antenne CMCAS ou SLVie. Ensuite, le virement correspondant au coefficient social sera effectué sur le compte du bénéficiaire.

Exemple : J'ai un enfant, déclaré Ayant Droit, qui pratique de la musique. Je récupère le Pass, le renseigne, fournis les justificatifs (60€ de cours dans une association + 20€ d'instrument = donc 80€), les transmets à la CMCAS. Mon coefficient social est de 15000, je recevrai donc une aide de 35€ directement versée sur mon compte. Au final, mon enfant a pu faire de la musique pour $80 - 35 = 45€$.

Coef. Soc.	Inf. à 10000	10000 à 11999	12000 à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
Participation CMCAS	61€	49€	41€	35€	31€	27€	25€	22€	21€	19€	18€	17€

Par la mise en place de ce nouveau Pass, la CMCAS souhaite favoriser l'accès au sport, à la culture et aux loisirs des plus jeunes, dans le cadre d'activités extra-scolaires. Chaque enfant remplissant les conditions y est éligible, ce qui représente un vrai plus en faveur des familles nombreuses. Le Pass Sport, lui, reste d'actualité mais ne devient éligible que pour les bénéficiaires de 18 ans et plus, en restant limité à 1 par OD par an.



Pass Culture et Pass'Sport

Les Pass Culture et Pass'Sport 2018 seront remboursés jusqu'au vendredi 18 janvier 2019.

Pensez à ramener vos Pass et vos justificatifs avant cette date à vos SLVie ou antennes CMCAS.

Commission Jeunesse

Jouets de Noël

La Commission Jeunesse vous informe que les bénéficiaires qui ne peuvent assister aux arbres de Noël pourront récupérer les jouets après celui-ci mais jusqu'au 21 janvier 2019 (dernier délai) :

- SLVie 01 Bourges : à la SLVie
- SLVie 02 Châteauroux : à l'antenne
- SLVie 03 Vierzon : à la SLVie
- SLVie 04 Nevers : à l'antenne
- SLVie 05 St Amand Montrond : à la SLVie
- SLVie 09 Belleville / Cosne : à la SLVie



Location matériel de ski

A partir du 11 janvier 2019

	Ouvrants Droits Ayants Droits		Extérieurs Non Ayants Droits	
	Tarif 1 jour Adultes	Tarif 1 semaine Adultes	Tarif 1 jour Adultes	Tarif 1 semaine Adultes
Skis alpins et bâtons	4,00 €	23,00 €	8,00 €	46,00 €
Chaussures skis alpins	2,00 €	12,00 €	4,00 €	24,00 €
TOTAL	6,00 €	35,00 €	12,00 €	70,00 €
Surf	4,20 €	25,00 €	8,40 €	50,00 €
Chaussures de surf	1,80 €	11,00 €	3,60 €	22,00 €
TOTAL	6,00 €	36,00 €	12,00 €	72,00 €
Snow-Blade	4,00 €	21,00 €	8,00 €	42,00 €
Monoskis	4,50 €	25,00 €	9,00 €	50,00 €
Raquettes	2,00 €	11,00 €	4,00 €	22,00 €
Casques enfants uniquement	1,00 €	5,00 €	2,00 €	10,00 €

RAPPEL :

OUVRANT DROIT = Agent

AYANT DROIT = Conjoint + enfants ayant des droits ouverts à la CMCAS

Pour les enfants de moins de 13 ans, les tarifs indiqués ci-dessous sont à diviser par deux sauf pour les casques (casques enfants uniquement).

1. Le matériel est à retirer à la CMCAS Berry-Nivernais Antenne de Nevers, 1 rue Bernard Palissy, le VENDREDI à partir de 17H30 et à rendre le LUNDI à partir de 17h30.
2. Le matériel doit être rendu PROPRE, chaussures SÈCHES et RATTACHÉES.
3. La remise en état du matériel ENDOMMAGÉ par une MAUVAISE UTILISATION, sera à la charge de l'EMPRUNTEUR.
4. Tout matériel NON RENDU (perte ou vol sera remplacé par l'EMPRUNTEUR).
5. Paiement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de la CMCAS BERRY-NIVERNAIS

TOUTE PERSONNE EMPRUNTANT LE MATERIEL DE LA CMCAS DEVRA REPECTER CE RÈGLEMENT

Afin de pouvoir programmer la distribution et la reprise du matériel, merci de contacter les personnes dont les coordonnées sont ci-dessous avec la date de votre passage.

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS :

Olivier ARBOGAST : 06.48.02.47.74
Stéphane BERGER : 07 60 13 77 78
Pascal BOUZAT : 06 11 04 94 40



Un nouveau pas franchi pour la solidarité

A partir des expressions des bénéficiaires lors des Assemblées Générales de SLVie et des rencontres organisées tout au long de l'année, la Commission Art Culture Loisirs a proposé au Conseil d'Administration d'exprimer plus fortement sa solidarité en direction des bénéficiaires seuls (veufs/veuves, séparés, divorcés, célibataires) et des bénéficiaires ayant un petit coefficient (inférieur à 13 399€).

PREMIÈRE MESURE :

Actée par le Conseil d'Administration, elle consiste à mettre en place un abattement de 10% sur le reste à charge du bénéficiaire pour toutes les activités socialisées (grille de 50€ à 299€ et grille de plus de 300€).

Cette mesure s'applique pour tous les bénéficiaires qui sont dans la situation suivante : veuf, veuve, célibataire, séparé ou divorcé et qui s'inscrivent seul à l'activité. Cette action permet d'appliquer en CMCAS ce que la CCAS pratique déjà sur ces séjours et donnera à ces bénéficiaires plus de facilité pour s'inscrire.

Exemple : Un OD s'inscrit à une activité dont le tarif de référence est de 200 €. Son coefficient social est de 15 000 €. Il se situe donc dans la grille avec une participation de 44% de la CMCAS. Son reste à charge est de 112 €. Il est célibataire et s'inscrit seul donc bénéficie d'une réduction de 10%. Il devra régler 112 € - 10% = 100,8 € arrondis à 101 €.

SECONDE MESURE :

Elle consiste à **renforcer l'aide en direction des bénéficiaires et des familles avec un petit coefficient**, pour cela le Conseil d'Administration a validé une modification des grilles d'activités.

Désormais, tous les bénéficiaires avec un coefficient inférieur à 13 999€ bénéficieront de la même participation de la CMCAS.

Pour les activités de 50 à 299€, la participation de la CMCAS sera de 76% pour tous les coefficients inférieurs à 13 999€.

Coef. Soc.	Inf. à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
Votre taux de part	24%	56%	61%	66%	69%	72%	74%	76%	78%	79%
Taux Part 1%	76%	44%	39%	34%	31%	28%	26%	24%	22%	21%

Pour les activités supérieures à 300€, la participation de la CMCAS passe de 25 à 30% pour tous les coefficients inférieurs à 13 999€. Pour rappel, ces activités ont un financement plafonné : 500€ à l'étranger, 800€ pour les séjours en France et 1000€ pour le séjour solidaire.

Coef. Soc.	Inf. à 13999	14000 à 15999	16000 à 17999	18000 à 19999	20000 à 21999	22000 à 23999	24000 à 25999	26000 à 27999	28000 à 29999	Sup. à 30000
Votre taux de part	70%	84%	86%	87%	88%	89%	90%	91%	91%	92%
Taux Part 1%	30%	16%	14%	13%	12%	11%	10%	9%	9%	8%

Ces mesures s'appliqueront dès le 1^{er} Janvier 2019 pour l'ensemble des activités. Pour plus de renseignements n'hésitez pas à contacter la CMCAS ou votre SLVie.

La troupe de Théâtre "Les Trois Coups" est heureuse de vous présenter sa saison Théâtrale 2019.

Deux nouvelles pièces sont en préparation :

Le trou de la sécu. Comédie en 2 actes de Jean-Paul CANTINEAUX

Le Docteur Pierre Sacrin, médecin généraliste, et Gisèle Trobio, naturopathe, partagent la même salle d'attente et la même secrétaire. Ils ne partagent d'ailleurs rien d'autre : conceptions de la santé, méthodes de soins, agendas, durées des consultations, tarifs, conventionnement sécu... Dans ce contexte, la salle d'attente va-t-elle pouvoir rester un terrain neutre bien longtemps ? Surtout lorsque leurs patients incontrôlables prennent parti et se mettent à jeter de l'huile sur le feu...

Coup sur coup. Comédie en 1 acte de Emmanuel HAYE

Six salariés, que tout oppose, travaillent dans la même entreprise. Les bruits de couloirs, les non-dits et les malentendus sont autant d'occasion à faire monter les tensions et ainsi dévoiler les vraies personnalités de ces chers collègues.

La tournée débutera comme les années précédentes, par les Aix d'Angillon le dimanche 3 février 14h30, ensuite direction Neuvy-sur-Barangeon à la Fédération Nationale André Maginot le dimanche 10 février 15h00.

Retour sur Bourges au Théâtre Jacques Cœur pour sept représentations sur deux week-ends en février : le vendredi 15, samedi 16 à 20h30, le dimanche 17 à 15h00. Ensuite, le jeudi 21, vendredi 22 à 20h30, le samedi 23 février 15h00 et 20h30.

Après ce temps fort sur Bourges, nous reprendrons la route pour Vierzon le samedi 02 mars 20h30 au Théâtre Mac Nab, puis le dimanche 17 mars 15h00 à La Chapelle St Ursin, le dimanche 24 mars 15h00 à Saint-Satur, le samedi 30 mars 20h30 à Dun-sur-Auron, pour terminer notre saison à Trouy le samedi 27 avril à 20h30.

Après avoir soutenu l'an dernier, l'Association Sportive Magel'Hand, la troupe cette année reversera une partie de la recette du vendredi 15 février à ***l'Association Sésame Autisme Cher.***

Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur notre site Internet <http://lestroiscoups.monsite-orange.fr> et sur notre page Facebook "Association théâtrale Les Trois Coups".

Si le milieu du théâtre vous intéresse... la comédie, la technique ou la confection des décors, alors n'hésitez pas, vous serez toujours les bienvenus, en nous contactant au 02 48 25 65 94 ou 06 81 00 66 86.

Au plaisir de vous retrouver en 2019 !



SLVie Nevers

Randonnées pédestres en Nivernais

Du 10 au 24 janvier 2019

DATE	LIEUX DE DÉPART	HEURE	TÉLÉPHONE	ORGANISATEUR
10 janvier	POUGUES-LES-EAUX Départ : Parking devant ancien Casino, Avenue Conti à Pougues	13h45 8 km	03 86 68 58 31 06 73 76 42 47	Gilbert LAUDET
24 janvier	Commune de BEFFES (Cher) Départ : Place du 11 Novembre	13h45 12 km	03 86 59 36 62 06 76 23 64 66	Gérard BARBE

En cas de risque d'annulation liée aux conditions climatiques (tempête, inondation...) les randonneurs s'informeront le jour même auprès de l'organisateur du maintien de la randonnée. Un vêtement de pluie et de bonnes chaussures (de marche de préférence) sont recommandés.

Arrivez 10 minutes avant l'heure de départ. MERCI.

SLVie Châteauroux

Séjour ski à Morillon

Du 13 au 20 janvier 2019

TARIF DE RÉFÉRENCE : 450€
avec un minimum de 25 inscriptions

Votre participation sera entre 315€ et 414€
suivant votre coefficient social.

Tarif dégressif au-delà de 25.

LE PRIX COMPREND :

- Le transport, l'hébergement et les repas

LE PRIX NE COMPREND PAS :

- Les forfaits de ski alpin ou de fond
- La location du matériel de ski
- Le déjeuner du jour de retour



35 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/12/18

À RETOURNER
ACCOMPAGNÉ D'UN
CHÈQUE D'ACOMPTE DE
150€ PAR PERSONNE

SLVie Belleville/Cosne

Initiation au billard Français

Mercredi 16 janvier 2019

**Rendez-vous à 14h au local billard AIEB
du CNPE de Belleville Sur Loire.**

L'ASGB Billard de Belleville a le plaisir de
vous accueillir afin de vous proposer une
initiation au billard Français.

Les personnes en situation de handicap
peuvent également participer. L'accès y est
adapté. Ce sport est basé sur le sang froid
des participants et sur la convivialité.



PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
11/01/19

GRATUIT

SLVie Bourges

Concours photo 2019

N'oubliez pas le concours photo 2019
organisé par la section photo
de la SLVie de Bourges.



RAPPEL DES SUJETS

- Catégorie Noir et Blanc : Les photos de nuit
- Catégorie Couleur : Les chars de fête
- Catégorie numérique composée : Sujet libre

Toutes les photos doivent être de format 20x30 montées sur
carton rigide 30x40 (dimensions en cm).

Remise des épreuves au plus tard le 22 février 2019 au siège
de la CMCAS : 3 rue Marcel Paul à Bourges.

Cette date est avancée par rapport aux années précédentes à la
demande des SLVie et pour permettre à un plus grand nombre
d'agents de s'exprimer en votant pour le prix public dans les
différentes catégories. Les photos seront exposées dans les
restaurants CCAS de Belleville du 4 au 12 mars 2019 et de Bourges
du 14 au 21 mars 2019.

**Les résultats des votes seront connus le jour de notre soirée
concours photo qui aura lieu le vendredi 29 mars 2019.**

Merci à tous ceux qui nous feront parvenir de belles photos pour
participer au concours et aussi aux personnes qui voteront pour
leur photo préférée afin d'attribuer le prix public.

SLVie Belleville/Cosne

Stage photo

Samedi 19 janvier 2019

15 PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
28/12/18

Rendez-vous à 8h00 à la salle de réception de Sury-près-Léré le
samedi 19 janvier 2019.

Les autres dates sont les 26 janvier, 2 et 9 février, 13 mars. Les lieux
de rendez-vous seront donnés lors de la 1^{ère} matinée.

PRIX DE RÉFÉRENCE : 80€ (soit une participation comprise entre 19€ et 63€
selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2019 sur les revenus 2017).

Vous souhaitez vous perfectionner en photographie sous les
conseils d'un professionnel, alors n'hésitez plus inscrivez-vous !
Venez acquérir les notions qui vous manquent pour parfaire vos
talents de photographe amateur sur les sites de Sury et Bannay.
Pour ce faire cinq séances vous sont proposées les samedis matin.
Le stage sous forme d'un projet se déroulera sur deux sites aux
paysages différents, l'un vous offrant la navigation au travers du
canal latéral à la Loire et l'autre un espace naturel de sous-bois en
bordure d'un étang.

Les travaux réalisés seront
exposés au restaurant
d'entreprise où les visiteurs
pourront voter, définissant
ainsi un classement ou le
lauréat se verra attribuer
un prix.

ASPECT PRATIQUE :

**les personnes intéressées
viendront avec leur
appareil personnel et
si possible la notice
d'utilisation (nombre
important d'appareils
différents). Matériel de
prise de notes nécessaire.**



© Corféine

SLVie Nevers

Voyage annuel : Saint-Cast le Guildo en Bretagne

Du dimanche 1^{er} septembre au samedi 7 septembre 2019

Situé près du port de plaisance, le village vous ouvre les portes de la Bretagne avec ses landes, ses traditions, son histoire...

Hébergement village VVF, personne seule, 1 personne par chambre, sanitaire à partager fourniture linge de toilette (sauf gants) lits faits à l'arrivée.

AU PROGRAMME : selon marée, Cap Fréhel, Saint-Malo, île Bréhat, côte de granit rose...

TARIF DE RÉFÉRENCE : 764€ (en fonction du coefficient 2017 applicable au 1^{er} janvier 2019 soit une participation entre 535€ et 703€ selon la Grille d'activité).



SLVie Bourges

Atelier SCRAP

(assemblage créatif : carte, album...)

Vendredi 1^{er} février et/ou le vendredi 1^{er} mars 2019

Rendez-vous à 17h45 salle Augustin Chaput à la CMCAS : 3 rue Marcel Paul à Bourges.

Quoi de plus épanouissant que de se servir de ses mains comme d'un outil de création ?

Participer à notre atelier scrap, c'est apprendre des techniques simples et les mettre immédiatement en pratique, en se découvrant des talents insoupçonnés. Que vous soyez débutant(e) ou confirmé(e), cet atelier vous permettra de découvrir et de partager. Vous pouvez vous inscrire sur une date ou les deux (si place disponible) - 12 places à chaque atelier.

PARTICIPATION OD/AD : 2€ (par atelier)



Gazelec Sportif de Bourges

Siège social : CMCAS 3 rue Marcel PAUL
18022 BOURGES cedex - Tél. : 02 48 50 86 00.
Stade VAUVERT - Tél./Fax : 02 48 50 64 29.

BADMINTON

Président : Angélique RODRIGUEZ (06 22 45 98 33).
<http://gazbadminton.free.fr>

GOLF

SPORT LOISIR, COMPÉTITION, CCAS et GOLF ENTREPRISE.
Président : Pascal LEGER (06 33 19 77 03).

TENNIS DE TABLE

SPORT LOISIR et COMPÉTITION.
Président : François PERROT (06 64 89 13 36).
www.gazelec-bourges-tt.fr

TENNIS

SPORT LOISIR et COMPÉTITION.
Cotisation : voir responsable.
Président : Philippe HEMERET (06 69 04 47 18).
Entraînement équipes le vendredi de 19h à 22h.

FOOTBALL

SPORT LOISIR et COMPÉTITION.
Cotisation : voir responsable.
Président : Philippe JEANPIERRE (06 99 19 01 85).
• Ecole de football : les mercredis après-midi.
• Entraînements : suivant catégorie, après 18h.
<http://gazelecbourgesfoot.free.fr>

MUSCULATION / FITNESS

SPORT LOISIR.
Cotisation : voir responsable.
Président : Patrice LECLERCQ (06 77 39 43 97).

Musculation :

- Entraînement libre de 7h30 à 22h30
- Encadrement : mardi et jeudi (17h30-19h30)

Fitness :

- lundi : RM-LIA (18h15-19h45)
- mardi : Renforcement Musculaire (18h30-19h15) et Stretching (19h30-20h15)
- mercredi : LIA (18h45-19h30), Renforcement Musculaire (19h30-20h15).

SKI

SPORT LOISIR et COMPÉTITION CCAS.
Cotisation : voir responsable.
Président : Alain GENEVE (06 60 74 24 90).

VOILE

SPORT LOISIR et COMPÉTITION.
Initiation : planche, dériveur et catamaran
Les mercredis et samedis après-midi au plan d'eau du Val d'Auron. Cotisation : voir responsable.
Président : Bernard GORGEON (06 67 65 86 42).

Président du GAZELEC OMNISPORT :
Philippe JEANPIERRE (06 99 19 01 85).

SLVie Nevers

Sortie Laser Game

Samedi 16 mars 2019

30
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
08/03/19

Rendez-vous à 14h00 à Xtreme ZONE,
13 Rue des Grands Prés - 58000 NEVERS.

Venez mener une guerre fictive entre les divers participants. Vous pourrez profiter d'un après-midi récréative, deux parties de 20 min. chacune dans un labyrinthe enfumé. Un goûter vous sera servi.

Venez nombreux !

PARTICIPATION :

- OD/AD : 7€

Commission Jeunesse

Spectacle jeunes

Dimanche 24 mars 2019

15
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
11/02/19

La commission jeunesse propose aux enfants de venir découvrir le spectacle "maintenant ou jamais" le dimanche 24 mars à 15h45 au Chapiteau (Quai du Prado) à Bourges.

La fanfare Circa Tsuica mêle à parts égales le cirque et la musique dans ses créations, un concept original qui est devenu sa marque de fabrique. Maintenant ou jamais repose sur une douce utopie : le bonheur d'être ensemble et de savourer l'instant présent.

Tout public à partir de 6 ans.

Nous aurons besoin de 3 accompagnateurs, vous faire connaître auprès de votre Slvie.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€

Commission Jeunesse

Spectacle jeunes

Dimanche 28 avril 2019

15
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
08/03/19

La commission jeunesse propose aux enfants de venir découvrir le spectacle "Bêtes de foire" le dimanche 28 Avril à 13h50 au Mail Saint Gildas à Châteauroux.

Entourés d'une clique de personnages fictifs - funambule, homme-orchestre, acrobates... ils s'acharnent à donner l'illusion d'un spectacle de cirque, tant dans son imaginaire que dans son émotion.

Tout public à partir de 6 ans.

Nous aurons besoin de 3 accompagnateurs, vous faire connaître auprès de votre Slvie.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€

Commission Pensionnés

Séjour "accompagné" à Morgat

Du dimanche 3 au dimanche 10 mars 2019

29
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/02/19

Réservé au plus de 75 ans AUTONOMES.

Chers pensionné(e)s, votre CMCAS organise une semaine avec un accompagnateur à MORGAT, pour changer ! L'anse de Morgat, située en baie de Douarnenez, est limitée par la pointe des Grottes à l'est et la pointe du Kador (Beg ar Gador) à l'ouest. Profitez de cette semaine pour faire connaissance avec des personnes d'autres régions tout en faisant des visites, des excursions au rythme de chacun.

- Départ fixé en fonction des inscriptions.
- Déjeuner : 12 h. Arrivée à l'institution en fin d'après-midi.
- Hébergement en chambre INDIVIDUELLE.

PRIX DE RÉFÉRENCE : 569€ par personne

(soit une participation comprise entre 399€ à 523€).

Renseignements et inscription à la CMCAS BERRY NIVERNAIS.



SLVie Belleville/Cosne

Initiation à l'escalade pour les enfants

Mercredi 20 février 2019

Rendez-vous à 14h00 à Gien
(Gymnase du lycée Bernard Palissy).

GRATUIT
20
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
13/02/19



SLVie Nevers

Soirée bowling

Vendredi 8 mars 2019

Envie de vous amuser et de passer un moment convivial ?

Rendez-vous à 18h30 au bowling du Triangle à Marzy.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 9€ / AD de moins de 13 ans : 4,50€
 - EXTÉRIEURS : 17€ (sous réserve de places disponibles)
- Tournoi avec 3 parties par équipe (équipes formées sur place)...

24
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
15/02/19



SLVie Nevers

Après-midi récréatifs

Rendez-vous à partir de 14h00, salle CMCAS à Garchizy.

Les jeudis :

- 3, 10, 17 et 31 janvier,
- 7, 14, 21 et 28 février,
- 14 et 28 mars 2019.

PROGRAMME : belote, tarot, scrabble, boules, selon la météo...

PARTICIPATION : libre et sans inscription.

SLVie Bourges

Après-midi récréatifs

Rendez-vous à partir de 14h00, salle Marcel Paul (Site de Vauvert à Bourges).

Les mardis :

- 15 janvier et 19 février 2019.

PROGRAMME : belote, tarot, scrabble...

PARTICIPATION : 3€ (à régler sur place)

Limite des inscriptions 10 jours avant l'activité.

SLVie Belleville/Cosne

Assemblée Générale des pensionnés

Jeudi 17 janvier 2019 à 14h00

Les pensionnés vous invitent à venir participer à l'Assemblée Générale, au Bungalow SLVie de Sury près Léré.

Un compte rendu des activités réalisées en 2018 puis les prévisions pour 2019 vous seront présentées.

Nous vous remercions de confirmer votre présence pour nous permettre une meilleure préparation, soit auprès :

- de la SLVie 02 48 54 50 19
- de nos représentants Claude PINAULT (03 86 39 27 88) ou Maryse RÉGNIER (02 48 72 43 82).

Sans participation des bénéficiaires.

INSCRIPTION
AVANT
L'ACTIVITÉ



CETTE RENCONTRE
AMICALE SERA SUIVIE
DE LA TRADITIONNELLE
GALETTE DES ROIS.

SLVie Nevers

Dîner spectacle au Diamant Bleu

Samedi 6 avril 2019

Rendez-vous à Nevers au Champs de Foire aux Moutons à 16h30 pour un départ à 16h45.

Dîner (tout compris) et spectacle "Désinvolture" au Cabaret "le Diamant Bleu" situé à BARVILLE EN GATINAIS.

TARIF DE RÉFÉRENCE :

- OD/AD : 81€ (votre participation sera comprise entre 19€ et 64€ selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2019 sur les revenus 2017)
- EXTÉRIEURS : 81€ (si places disponibles)

35
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/03/19

INSCRIPTION
JUSQU'AU
11/01/19

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€
- AD moins de 13 ans : 2,50€
- EXTÉRIEURS : 10€



SLVie Nevers

Concours de belote

Jeudi 21 février 2019

La section pensionnés vous attend nombreux à 14h00 salle CMCAS à Garchizy.

PARTICIPATION :

- OD/AD : 5€
- EXTÉRIEURS : 13€

INSCRIPTION
JUSQU'AU
07/02/19



Galettes des Rois

SLVie Vierzon

Mardi 8 janvier 2019

Les élus de la SLVie de VIERZON vous invitent à venir partager la galette des Rois, à 17h15, salle Marcel Paul : ZI de l'Aujonnière à Vierzon.

Sans participation des bénéficiaires.

SLVie Nevers

Jeudi 10 janvier 2019

Rendez-vous salle CMCAS de Garchizy, à partir de 16h00.

PROGRAMME :

- Galette framigiane, cidre, vin chaud.
- A partir de 14h00, jeux de cartes, scrabble ou 13h45, départ de la rando (8kms) ancien casino Pougues-les-Eaux.

Sans participation des bénéficiaires.

SLVie Bourges

Jeudi 24 janvier 2019

Rendez-vous salle Marcel Paul (Vauvert, rue Gabriel Fauré à Bourges) à 13h30 pour partager la galette des rois.

PROGRAMME :

- 13h30 : jeux de cartes
- 16h00 : vœux et dégustation de la galette
- 17h00 : nettoyage et rangement de la salle.

INSCRIPTION
JUSQU'AU
18/01/19

Sans participation des bénéficiaires.

Pensez à vous inscrire ! La commande des galettes sera faite au nombre d'inscrit.

SLVie Châteauroux

Vendredi 25 janvier 2019

La section pensionnés vous invite à déguster la traditionnelle galette des rois, salle Marcel Paul de Châteauroux.

PROGRAMME :

- A 15h30 : projection d'un film sur le séjour en Italie et d'un diaporama sur les activités.
- A 16h30 : vœux pour 2019 et dégustation de la galette.

Sans participation des bénéficiaires.

SLVie Belleville/Cosne

Soirée au Cabaret Sancerrois

Vendredi 15 février 2019 à 14h00

25
PLACES
PRÉ-INSCRIPTION
JUSQU'AU
01/02/19

Rendez-vous à 20h00 au Cabaret Sancerrois : 1, chemin de l'enclos 18300 Menetou-Ratel.

Venez passer une agréable soirée au Cabaret Sancerrois comprenant repas (Cocktail, entrée, plat, fromage, dessert, café) et spectacle.

Une nouvelle expérience unique, touchante, fascinante et déroutante. Tous les arts de la revue mis à nu. Rencontre insolite, initiatique et fantasque.

Situé au cœur du prestigieux vignoble Sancerrois, les équipes du cabaret vous accueilleront dans un cadre bucolique et enchanteur. Son théâtre Music-Hall n'a rien à envier aux plus grands ! Le dynamisme, la modernité alliée à la grande ferveur que nous appliquons à faire vivre la différence culturelle du Cabaret, ont fait reconnaître ce cabaret du grand public.

TARIF DE RÉFÉRENCE :

- OD/AD : 70€ (votre participation sera comprise entre 17€ et 55€ selon votre coefficient social au 1^{er} janvier 2019 sur les revenus 2017)
- EXTÉRIEURS : 70€ (si places disponibles)



SLVie Vierzon

Soirée karaoké

Samedi 2 février 2019

Rendez-vous salle Marcel Paul de Vierzon à 19h00.

"Auberge Espagnole" (apportez et partagez vos plats préférés !).

Inscription à la SLVie avant la date d'activité.



SLVie Vierzon

Repas des pensionnés

Jeudi 7 février 2019

Rendez-vous salle Marcel Paul à Vierzon à partir de 12h00.

INSCRIPTION
JUSQU'AU
10/01/19



PROGRAMME :

- Midi : Déjeuner
- Après-midi : Belote, Tarot, Jeux de Société ou Balade

PARTICIPATION :

- OD/AD : 22€
- EXTÉRIEURS : 30€

SLVie Nevers

Galette aux pruneaux

Jeudi 14 février 2019

Rendez-vous salle CMCAS de Garchizy, à partir de 16h00.



SANS PARTICIPATION
DES BÉNÉFICIAIRES

PROGRAMME :

- Galette aux pruneaux, cidre, vin chaud.
- A partir de 14 heures, jeux de cartes, scrabble...

SLVie Nevers

Repas "Tête de Veau"

Jeudi 21 mars 2019

Rendez-vous salle CMCAS de Garchizy, à partir de 11h30.

INSCRIPTION
JUSQU'AU
07/03/19

INSCRIPTION À RETOURNER
ACCOMPAGNÉE DU CHEQUE
DE RÈGLEMENT À L'ORDRE
DE LA CMCAS BERRY
NIVERNAIS

PARTICIPATION :

- OD/AD : 18€
- EXTÉRIEURS : 23€ (si places disponibles)

AU MENU :

Apéritif, Tête de veau, fromage, dessert, café.
Vin blanc, vin rouge.



SLVie Nevers

Atelier "mémoire"

AGITONS NOS
NEURONES !!

Nous nous retrouverons les mardis de 9h00 à 11h00 :

- A Garchizy salle CMCAS rue M. Pilette :
8 janvier, 5 février, 5 mars, 2 avril,
14 mai et 4 juin 2019.
- A l'antenne de Nevers :
22 janvier, 19 février, 19 mars,
30 avril, 28 mai et 18 juin 2019.

N'hésitez pas, venez découvrir l'atelier ! Brisez l'isolement en participant à des exercices ludiques !

Le lieu et les dates fixées peuvent être modifiés pour des raisons actuellement non programmées.

Dans ce cas les participants seront prévenus. Merci de votre compréhension

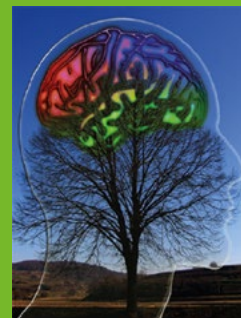
Pensez à vous inscrire !

De la gymnastique cérébrale en toute convivialité pour préserver sa vivacité d'esprit !

CMCAS et France Alzheimer

Réunions d'information

La CMCAS et France Alzheimer organisent des réunions d'information sur la maladie d'Alzheimer, à destination de tous : seniors, aidants, proches...



PROGRAMME :

- Connaître la maladie :
Signes à repérer / diagnostic / symptômes
- L'impact de la maladie sur le quotidien :
communication / faire face aux troubles cognitifs et/ou de comportement
- Les différentes aides : humaines, sociales, juridiques etc...

Un verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.

BOURGES : le 21 mars 2019 à 16h00

Animée par France ALZHEIMER 18
Rendez-vous à la Salle Marcel Paul
(Site de Vauvert - rue Gabriel Fauré).

NEVERS : le 2 avril 2019 à 15h30

Animée par France ALZHEIMER 58
Rendez-vous à la Salle CMCAS
rue Maurice Pilette à Garchizy.

CHÂTEAUROUX :

Programmation en cours (novembre / décembre 2019).



PRÉSENTS AU CA :

CHEVALIER Catherine, LESSARD Sylvaine, CHAMBENOIS-GAUTIER Sabine, COUSIN Marie-Laure, RENAUD Chantal, BERLO Christian, CLASSEN Gaël, CORREY Pascal, DAMMAN Yves, DELCOURT Daniel, GAUTIER Hervé, PLASSON Dominique, DUPUY Jean-Claude, BITAUD Jacky, RUELLE Didier, CHAILLER Jessy, DURIS Joël, LAVENIR Dominique.

ABSENTS EXCUSÉS AU CA :

EUDELIN Gilles, MICHEL Didier, COTE Benjamin, GUERARD Patrick, JACQUELIN Pascal, PARISSÉ Pierre.

TOTAL 18 MEMBRES PRÉSENTS DONT :

12 CGT, 2 CFE-CGC, 3 CFDT et 1 FO.

Le conseil valide les PV de CA n°73 du 28 juin 2018 et du bureau n°60 du 11 septembre 2018.

TERRITOIRE CENTRE

Mouvements et informations diverses :

- Enquêtes lectorat : mise en place depuis le 13/09 avec un article sur le site, le lien envoyé avec le Mag'Cin - L'affiche et la newsletter sont à venir.
- Rencontres bénéficiaires : qui se sont déroulées du 4 au 20/09 en binôme élu/pro - plus de 100 bénéficiaires ont été rencontrés (promouvoir le nouveau site + jeu concours, catalogues Hiver,...)
- Campagne nationale : nommée "À vos côtés" qui sera prévue en octobre-novembre afin de valoriser les domaines de l'ASS / assurances / participation (convoyages, BAFA, PLR, solidaires), réunion convoyeurs Bourges 27/11, arbres Noël 12+15+19/12, repas pensionnés, réseau solidaire.
- Formations : 2 stages sont prévus en 2019 "Chefs de convoi et élus de proxi" les 28, 29 et 30 janvier, et "Concevoir et faire vivre un projet en CMCAS" du 11 au 15 mars ou du 18 au 22 mars.
- Présentation du projet du Livret accueil - le groupe de travail doit se réunir afin de faire part de ses modifications.
- Arrivée de François BLAUDEAU, contrat pro sur le poste de technicien communication le 10/09/2018, jusqu'au 20/08/2020.
- Départ du DIT (Directeur Inter Territoire) Bruno DIVERCHY. La délégation CGT le remercie pour le travail réalisé.
- Réintégration de Caroline STASZAK sur un poste de Chargé de Projet, DR Centre Val de Loire le 03/09.

AG DES CMCAS 2018

- A l'unanimité, le conseil valide le mandatement de Gaël CLASSEN Président de la CMCAS pour participer à l'AG des CMCAS le 11 octobre 2018.
- A la majorité, le CA donne un avis favorable à la validation des principes de répartition du 1% (Favorable : CGT, FO ; Défavorable : CFE-CGC, CFDT).

- A la majorité, le CA donne un avis favorable à la validation des principes directeurs (Favorable : CGT, FO ; Défavorable : CFE-CGC, CFDT).
- A l'unanimité, le CA donne un avis favorable à la validation des mesures en faveur de l'Action Sanitaire et Sociale.
- A l'unanimité, le CA donne un avis favorable à la validation de l'intervention du 1% à hauteur de 27M€ pour le financement de la CSMR.

ÉVOLUTION DES PASS

Validation à l'unanimité de la simplification des Pass en procédant au remboursement direct de la partie socialisée par virement. Le bénéficiaire n'aura plus à acheter son PASS.

APPLICATION ACCORD MOYENS BÉNÉVOLES

Deux points concernant les moyens bénévoles.

• Les moyens immobiliers :

Discussions avec les employeurs en cours concernant les sites de Nevers, Châteauroux et Bourges.
Site de Nevers = contrat de sous-location reçu, mais plusieurs erreurs et interrogations. Un courrier a été renvoyé afin d'éclaircir plusieurs points.
Validation à l'unanimité de la non-signature du contrat de sous-location.
Rectifications du contrat de sous-location demandées par le conseil avec prise en compte de certains éléments (la surface utile des locaux après les travaux réalisés, fourniture des justificatifs des charges, prise en compte des éléments fournis pour la répartition des charges...) Validation à l'unanimité des demandes exprimées par les administrateurs de la CMCAS en direction des responsables agence immobilier Bourgogne concernant le site de Nevers et le contrat de sous-location.

• Concernant les heures de détachement :

Attribution d'un nombre d'heures par année pour les administrateurs, les Commissions et les SLVie. Un tableau récapitulatif doit être établi avant le 31/01/2019, afin de communiquer le nom des agents et quantifier le nombre d'heures nécessaires aux détachements pour le CA, les Commissions, les SLVies, les arbres de Noël, le Printemps de Bourges...

A la majorité, validation de l'affectation d'heures sur le volume attribué aux SLVie à Marie Laure COUSIN, dans le cadre de son mandat de présidente de SLVie, en complément de ses 50% liés au mandat de secrétaire générale (Pour : CGT, CFDT, FO ; Abstention : CFE-CGC).

QUESTIONS INFORMATIONS DIVERSES

- A l'unanimité, le CA valide l'augmentation du nombre de Pass Sport pour une dotation de 20 pass supplémentaires.
- A la majorité, le CA valide les dossiers d'aides solidarité non remboursables sur le budget 2018 (Pour : CGT, CFDT, FO ; Abstention : CFE-CGC).

En bref sur...

Les moyens bénévoles

L'accord sur les moyens bénévoles, validé courant 2018, porte sur deux principaux domaines :

• Les surfaces immobilières :

L'accord prévoit la mise en place d'un référentiel basé sur le nombre de professionnels présent dans les antennes ainsi qu'une volumétrie relative aux élus. Pour l'antenne de Nevers, un contrat de sous location est en cours de rédaction, actant une séparation de l'antenne en deux parties, une concernant la médecine de travail et l'autre la CMCAS. Des travaux d'aménagement seront donc à réaliser par le propriétaire du site. Pour Châteauroux et Bourges les surfaces utiles ont été déterminées et le Conseil d'Administration reste en attente de proposition de contrat.

• Les temps de détachement :

Un calendrier annuel dégressif fixe désormais le volume accordé par les employeurs. Il se décompte en 3 parties : les administrateurs, les heures de commissions et les heures de proximité (SLVie). Pour les administrateurs, le volume passe de 24 à 13 jours par an. Pour les heures de commission, le volume pour l'année 2019 est de 1214 heures. Ce volume nécessite de porter une réflexion sur la composition des commissions et de leur fréquence. Pour la proximité le volume est de 3835 heures. Ce quota est bien inférieur aux besoins, et ce même si la composition des SLVie était revue. Des négociations vont devoir se tenir avec les employeurs afin de conserver certains moyens, indispensables à la vie des bénéficiaires. La pérennité de ces moyens passera par la capacité des bénéficiaires à les défendre.

CMCAS

Vos élus de SLVie vous accueillent

Sous réserves de disponibilité des agents

SLVIE 01 - BOURGES

Correspondant Patrice LECLERCQ
65, rue Louis Mallet - 18036 BOURGES CEDEX
Tél. 02 48 57 64 17 - slv01.cmcas080@asmeg.org

Permanences

lundi, mardi et jeudi : 7h30 à 12h00 - 13h30 à 16h00,
vendredi : 7h30 à 12h00.

SLVIE 02 - CHÂTEAURoux

1^{er} étage - 6 rue du 8 mai 1945 - CS 60139
36003 CHÂTEAURoux CEDEX Tél. 02 54 29 70 59
slv02.cmcas080@asmeg.org

Permanences : du lundi au vendredi de 11h00 à 12h00

ARGENTON

Z.I. "Les Narrons" - 36200 ARGENTON sur CREUSE
Tél. 02 54 24 29 93

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 16h00 à 17h00

ISSOUDUN

17 rue des écoles - 36100 ISSOUDUN - Tél. 02 54 29 13 69

Permanences : les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 15h30 à 17h00

LE BLANC

22 boulevard CHANZY - 36300 Le BLANC
Tél. 02 54 29 13 82 / Fax 02 54 28 25 16

Permanences : les 2^e et 4^e jeudis du mois de 15h30 à 17h00

MOUSSEAUX

2 avenue Pierre de Coubertin - 36000 CHÂTEAURoux
Tél. 02 54 29 58 09

Permanences : le jeudi 24 janvier, mardi 12 février et jeudi 28 mars 2019
de 16h00 à 17h00

SLVIE 03 - VIERZON

Correspondants Jean-Lou DALLOIS et Dominique PLASSON
ZI de l'Aujonnière - 18100 VIERZON

Tél. 02 48 83 14 60 - slv03.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le jeudi de 14h30 à 16h30

SLVIE 04 - NEVERS

Rue Bernard Palissy - 58000 NEVERS

Tél. 03 86 93 02 42 - slv04.cmcas080@asmeg.org

Permanences : certains lundis de 8h30 à 17h00

(calendrier auprès de l'antenne de Nevers)

SLVIE 05 - SAINT-AMAND-MONTROND

Correspondants Fabien VANEL et Brigitte GALLARD
5, rue Marengo - 18200 SAINT-AMAND-MONTROND

Tél. 02 48 63 82 38 - slv05.cmcas080@asmeg.org

Permanences : le 1^{er} mardi de chaque mois : de 13h30 à 17h00

Le 3^e mardi : 13h30 à 16h30

SLVIE 09 - BELLEVILLE /COSNE

Site Centrale AIEB - Correspondant Pierre PARISSÉ
18240 BELLEVILLE-SUR-LOIRE

Tél. 02 48 54 50 19 - slv-belleville@edf.fr

Permanences : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00

et de 13h00 à 17h00



Retrouvez toutes ces informations
sur le site internet de la CMCAS :
www.berry-nivernais.cmcas.com



Accueil - Conseil - CMCAS

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Tél. 09 69 36 14 00

BOURGES : 3, rue Marcel Paul - CS 50217 - 18022 Bourges

CHÂTEAURoux : 6, rue du 8 mai 1945
CS 60139- 36002 CHÂTEAURoux

NEVERS : 1 Rue Bernard Palissy - 58027 NEVERS

Accueils ponctuels

Belleville : CNPE de 9h30 à 12h00 et de 13h15 à 15h30

NOUVEAU : Tous les jeudis

Bourges : 65, rue Louis Mallet - 8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Les mercredis 9 et 23 janvier, 13 et 27 février, 13 et 27 mars

Accueils ponctuels uniquement sur RDV au 09 69 36 14 00 :

Issoudun : 17, rue des écoles - de 9h30 à 12h00

Le 2^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Mousseaux : 2 av. Pierre de Coubertin à Châteauroux - de 14h à 16h30

Le 1^{er} jeudi du mois **uniquement sur rendez-vous**

St Amand-Montrond : 5, rue Marengo - 10h00 à 12h00 et 13h00 à 16h00

Le 2^e et 4^e mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Vierzon : ZI de l'Aujonnière - de 9h30 à 12h00

Le 1^{er} mardi du mois **uniquement sur rendez-vous**

Dans les lieux ci-dessous, des évènements ponctuels thématiques seront organisés :

- Corbigny
- Cosne/Loire
- Decize
- Le Blanc
- Argenton/Creuse

Assistant(es) Social(es)

L'intervention des assistantes sociales est à destination des bénéficiaires actifs uniquement

Bourges : Julie VIENNE de 14h00 à 16h30

2^e lundi à la Médecine du Travail - 65, rue Louis Mallet.
Contacter son secrétariat au 07.62.72.57.36.

Belleville : de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30

Hermine BOISSONNAT (Ass. Sociale)

Une fois par semaine, bureau 113 bis - Bâtiment SUT. Tél. 02 48 54 52 76
Possibilité de RDV à domicile ou dans un lieu neutre - contact secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Nevers : **Hermine BOISSONNAT** (Ass. Sociale)

Tous les mardis - Bureau du Médecin de contrôle - Rue Ravelin.
Tél. 03 86 21 60 22. Secrétariat de FOCSIE. Tél. 02 72 88 23 80
ou par mail secretariat.bourges@focsie.fr

Châteauroux : **Déborah DELAGE**

Sur rendez-vous uniquement - Locaux de la DCCP
Secrétariat de FOCSIE Tél. 02 72 88 23 80 - Fax 02 72 88 23 83

CAMIEG

Caisse d'Assurance Maladie des IEG

CAMIEG - 92011 Nanterre Cedex

Tél. 0811 709 300 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00



Permanences uniquement sur rendez-vous
par mail centre_accueil@camieg.org ou par téléphone
au 02 34 28 22 10 pour :

Bourges : Locaux de la CMCAS

Châteauroux : Locaux de la CMCAS

Belleville : Local SLVie (Entrée secondaire Bât. Bleu).

Nevers : permanence momentanément suspendue.

SATEC

AUTO - 2 ROUES - SCOLAIRE - CHASSE
HABITATION - JURIDIQUE CHIENS ET CHATS
IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES

Tél. : 0 970 80 96 77



Belleville : **Prise de rendez-vous à la SLVie au 02 48 54 50 19**

de 13h30 à 16h00 - Mercredi 23 janvier et mercredi 13 mars

PRISE DE RENDEZ-VOUS AU 09 69 36 14 00 POUR :

Bourges : de 13h30 à 17h00 - Vendredi 25 janvier et mardi 12 mars

Châteauroux : de 9h00 à 12h00 - Vendredi 25 janvier et mardi 12 mars

Nevers : de 9h00 à 12h00 - Mercredi 23 janvier et mercredi 13 mars

PREVERE

IDCP - DÉPENDANCE - CSMR - OBSÈQUES
ADP - ASSURANCE DE PRÊT
N°VERT : 0 800 00 50 45



CSM-CSMR

CSM - CSMR

45-49, rue Godot de Mauroy - 75009 Paris

Tél. retraités : 0 969 32 37 37

Tél. actifs : 0 969 32 46 46

